



Midi-Pyrénées

# UNAPL Midi-Pyrénées

## La newsletter

Actualités sociales, fiscales et politiques des professions libérales

.11

24 juillet  
2009



Union Nationale des Professions Libérales

La confédération interprofessionnelle des entreprises de professions libérales

Madame Christine LAGARDE  
Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi  
139, rue de Bercy  
75012 PARIS

Paris, le 23 juillet 2009

Madame le Ministre,

Les Pouvoirs publics envisagent actuellement une nouvelle étape de la réforme de la taxe professionnelle. Selon les informations communiquées, il semble que toutes les activités professionnelles seraient assujetties à cette nouvelle taxe professionnelle dont la majeure partie serait désormais calculée selon un régime uniforme sur la valeur ajoutée de ces entreprises avec un taux progressif.

Face à ce projet de réforme qui apparaît avoir une vocation universelle, j'ai l'honneur, Madame le Ministre, de vous demander, au nom des organisations professionnelles membres de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) que je préside, de faire en sorte que la réforme envisagée conduise à mettre fin au régime particulier dit des « BNC moins de cinq ».

En effet, nous dénonçons depuis de nombreuses années un régime qui pénalise gravement les petites structures des praticiens libéraux. D'ailleurs lors de la précédente réforme de la taxe professionnelle en 1998 nous avons vivement protesté contre un régime qui créait, au sein de nombreuses professions libérales, d'intolérables et incompréhensibles, sinon irrationnelles, distorsions de concurrence entre les assujettis aux bénéfices non commerciaux selon qu'ils emploient plus ou moins de cinq salariés, assujettis relevant pourtant du même secteur d'activités.

C'est pour cette raison que l'UNAPL demande avec force, au nom de l'équité fiscale, à ce que ses ressortissants, concernés en grand nombre par ce régime particulier, puissent rejoindre le régime commun pour rétablir un traitement fiscal égalitaire des praticiens libéraux.

Certain de votre compréhension et dans l'ardente attente de cette réforme annoncée, je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Alain VACONSIN  
Président

Maison des Professions libérales  
46 bd de la Tour Maubourg 75007 Paris  
tél 01 44 11 31 50 fax 01 44 11 31 51



